



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 mai 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TROYES** (10) à :

BIGEARD Janick [avec les félicitations du jury]

PELLETIER Isabelle

LALAU Alexia

MASSOTTE Coralie



Fait à Paris, le 26 mai 2014,  
le président de jury,

Olivier CLARHAUT